

RÈGLEMENT - DOCUMENT GRAPHIQUE plan de zonage du bourg et du hameau de Monjude

Prescription de l'élaboration du PLU le 19 avril 2012

Projet de PLU arrêté le 17 octobre 2019

PLU approuvé le 7 juillet 2021

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 7 juillet 2021 approuvant le plan local d'urbanisme de la commune de Levainville

Le maire, M. Darnière

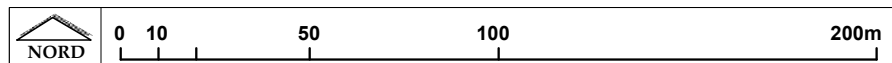
Date : 7 juillet 2021
Phase : Approbation

N° de pièce : 1 / 2 000

Échelle : **4.3**

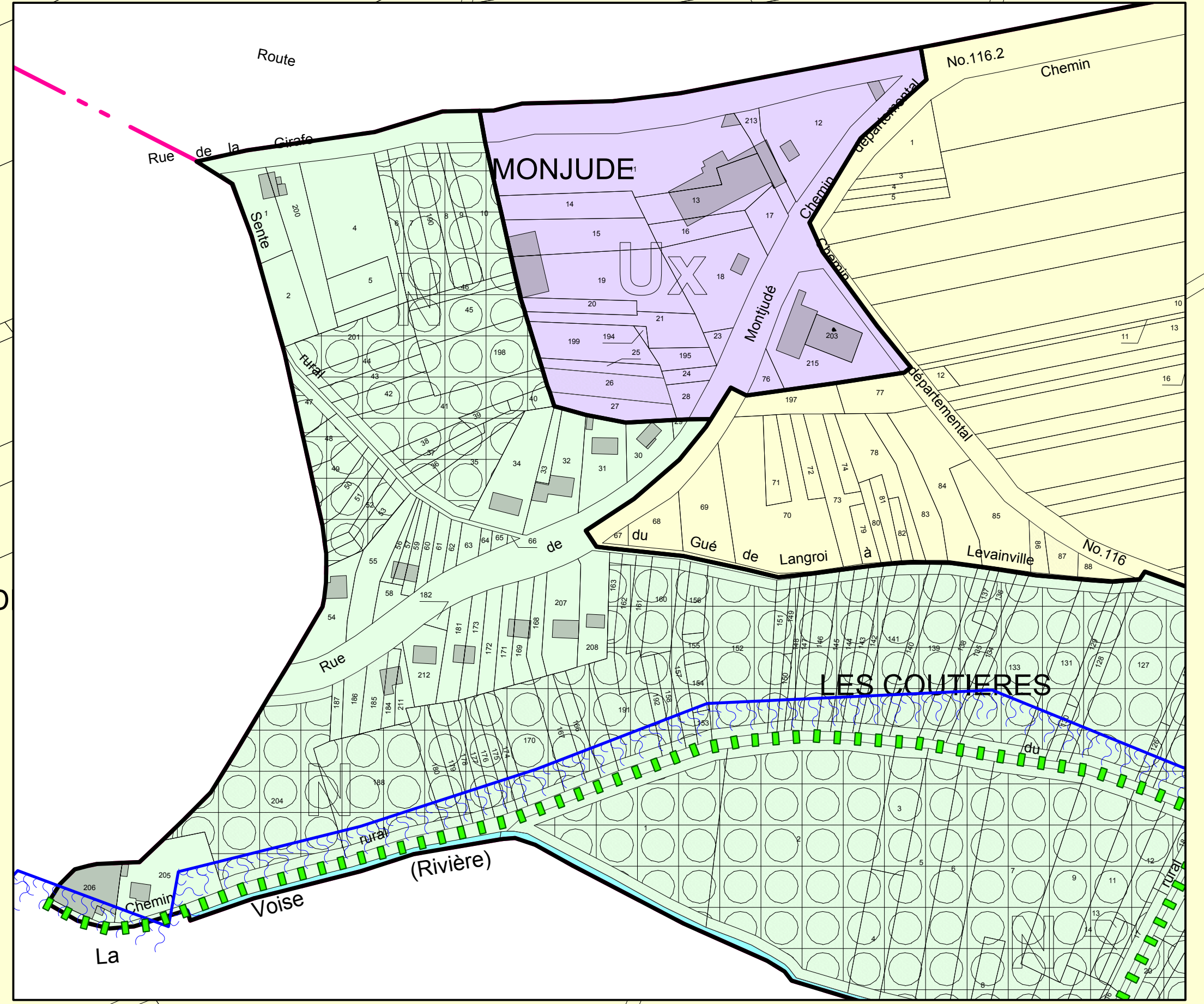
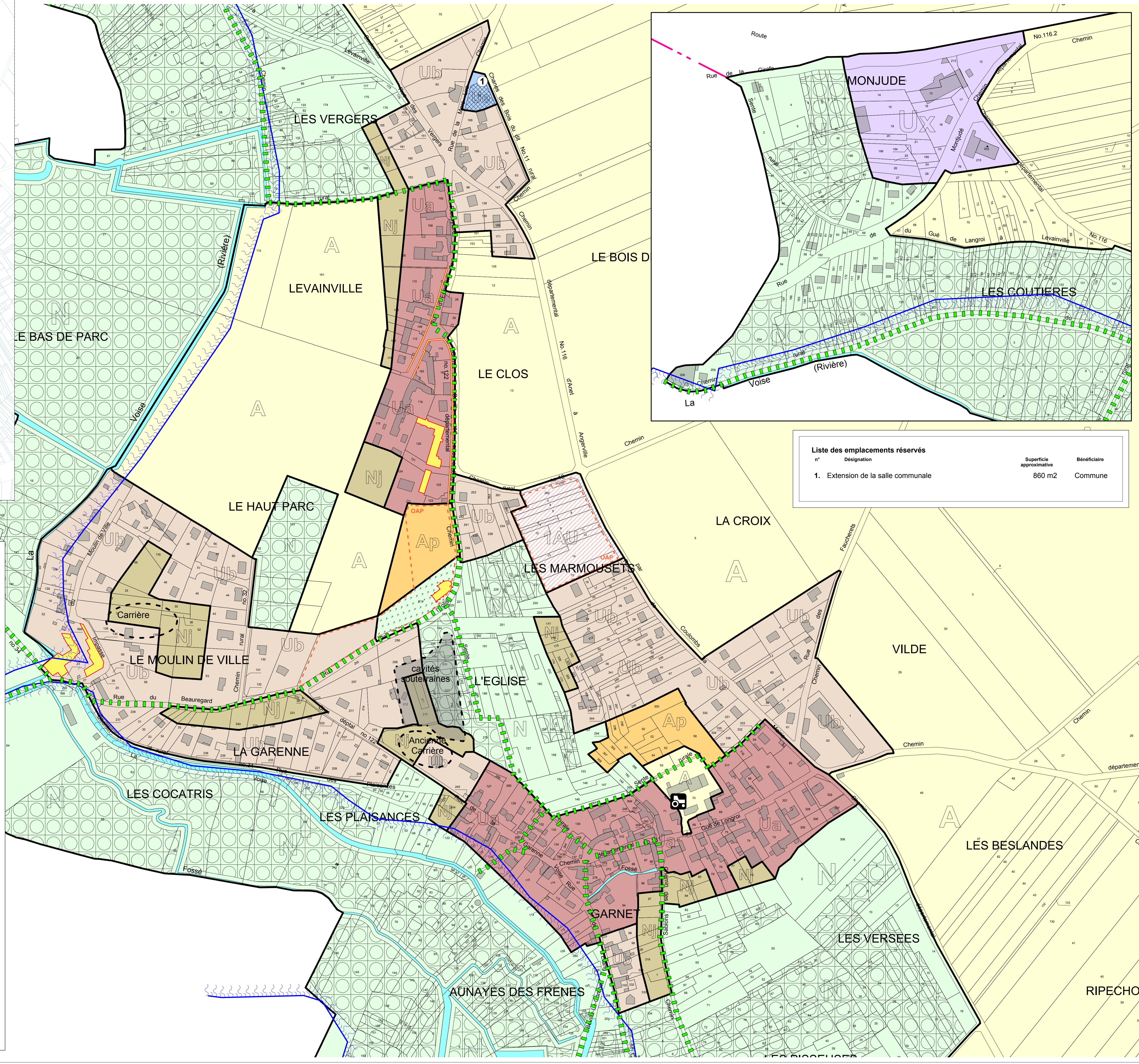
Mairie de Levainville, 3, rue de la Moiré, Garnet (28700)
tél : 02 37 31 42 93 / fax : 02 37 31 17 79 /
mairielevainville@wanadoo.fr

Gilson & associés Sas
urbanisme et paysage
4bis, rue Saint-Barthélemy, 28000 Chartres
02 37 91 08 05 / contact@gsurbanisme.com
www.gsurbanisme.com



LÉGENDE DU ZONAGE

- Limite de zone
- Zone d'habitat ancien
- Zone d'extension récente
- Zone à dominante d'équipements
- Zone à dominante d'activités économiques
- Secteur d'urbanisation future à dominante d'habitat
- Secteur d'urbanisation future à dominante d'activités logistiques
- Secteur d'urbanisation future à long terme à dominante d'activités logistiques
- Zone d'activités agricoles
- Secteur agricole de protection du paysage
- Zone naturelle et forestière
- Secteur de jardins
- Secteur d'orientation d'aménagement et de programmation
- Continuité de cheminement piétonnier à respecter
- Éléments repérés au titre de l'article L. 151-19
 - Bâti et front bâti
 - Espace boisé classé
 - Emplacement réservé
- Pour information :
 - Bâtiment construit non-cadastré
 - À titre informatif : Zone inondable reportée d'après le plan de prévention des risques inondation. Ce report peut comporter quelques décalages.



Liste des emplacements réservés			
n°	Désignation	Superficie approximative	Bénéficiaire
1.	Extension de la salle communale	860 m2	Commune